



DGAS/SR

## Décision financière n° 2019-06

### Tarifs Droits d'inscription SUMMER SCHOOL 2019

Vu le décret n° 2007-317 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble

Conformément à la délibération du Conseil d'administration dans sa séance du 29 février 2016 déléguant à l'administrateur général certaines de ses attributions, notamment l'autorisant à fixer les tarifs de l'établissement.

#### L'administrateur général décide

##### Article 1

Les droits d'inscription par étudiant à la «Summer School 2019», organisée par Grenoble INP du 11 juin au 12 juillet 2019 et gérée par le service Développement International, sont fixés à :

- 1.700 € pour les étudiants des universités partenaires de Grenoble INP
- 2.000 € pour les étudiants des universités non partenaires.

##### Article 2

La responsable du service Développement International et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de la mise en œuvre de la présente décision.

A Grenoble, le 14 mars 2019

L'administrateur général

Signé

Pierre BENECH

Destinataires :

- Service Relations Internationales
- Agence comptable

Grenoble, le 13 mars 2019

**Service des Relations Internationales**

Tel +33 (0)4 76 57 47 68

virginie.pellegrino@grenoble-inp.fr

## SUMMER SCHOOL 2019 Validation droits d'inscription

Du 11 juin au 12 juillet 2019, entre 20 à 40 étudiants internationaux participeront à la Summer School Ginsen organisée par Grenoble INP.

A travers la découverte d'un programme scientifique au choix : nanotechnologies ou smart energy, ce programme vise à donner aux étudiants de niveau Bachelor (filières matériaux, physique, électronique) l'envie de poursuivre en master ou en doctorat.

Le programme est constitué de cours scientifiques ainsi que d'une initiation au français et à la culture française, de TP et de visites d'équipements scientifiques (Minatec, ESRF...). Un programme d'activités (week-end d'intégration, visites culturelles et une soirée œnologie) est également inclus.

Nous soumettons par la présente à validation les droits d'inscription suivants par étudiant, pour l'édition 2019 :

- **1 700 €** pour les étudiants d'universités partenaires de Grenoble INP
- **2 000 €** pour les étudiants d'universités non partenaires

Ces droits d'inscription, inchangés par rapport à 2017 et 2018, comprennent également le logement, l'assurance et les frais de scolarité.

En cas d'annulation au plus tard le 11 mai 2019, Grenoble INP conserva 20 % du montant des droits d'inscription. Au-delà de cette date, Grenoble INP conservera la totalité des droits d'inscription.

Bien cordialement,  
Virginie Pellegrino

**Groupe Grenoble INP**

46, avenue Félix Viallet  
F-38031 Grenoble Cedex1  
Tél +33 (0)4 76 57 45 00  
Fax +33 (0)4 76 57 45 01  
[www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr)